



COMBAT OUVRIER

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 18 FEVRIER 1984

N°241

PRIX : ANTILLES 2 F
FRANCE 3 F

Editorial

140 Licenciements à K-DIS Raizet.

ENTRE LA STUPIDITE DES ATTENTATS ET LA SCELERATESSE DES PATRONS, LES TRAVAILLEURS DOIVENT FAIRE ENTENDRE LEUR PROPRE VOIX.

Les Ets Reynoir ont l'intention de licencier 140 personnes qui travaillaient dans leur établissement de Raizet en partie détruit lors de l'attentat du 3 février.

Dans une lettre datée du 7 février adressée à l'ensemble des employés, le directeur général de Lavigne, leur signifie qu'à compter du 4 février ils peuvent se considérer «comme libre de tout engagement», après avoir précisé que la destruction des locaux constituait «un cas de force majeure, emportant cessation de (votre) contrat de travail».

Cette lettre ayant été envoyée par courrier simple, de Lavigne sans doute conseillé, à expédié des photocopies en lettre recommandée avec accusé de réception à tous les employés, 48 heures après.

Voilà la mesure scandaleuse prise par ce directeur d'une chaîne de grands magasins qui fait suer le profit à plus de 700 travailleurs depuis plus de 29 ans en Guadeloupe. Les Ets Reynoir, ce n'est pas seulement K-Dis Raizet, c'est aussi K-Dis ville de Pointe-à-Pitre, K-Dis Basse-Terre, K-Dis Desmarais, Mammouth et aussi SUMA. Ils ont pratiquement une situation de monopole dans les grandes surfaces en Guadeloupe et aussi en Martinique.

Aujourd'hui, alors qu'un de leurs magasins a été en partie détruit, la direction voudrait faire croire qu'elle n'a pas d'autres solutions que de licencier les employés. «Rupture de contrat» disent-ils, très sûrs d'eux-mêmes. Cela veut dire que même si à la réouverture du magasin, certains employés étaient réembauchés, ils auraient perdu toutes leurs années d'ancienneté et autres avantages, maigres mais qui comptent pour les exploités !

Alors que les Ets Reynoir, chacun de ces magasins est obligatoirement assuré; et pour de très grosses sommes pour toutes sortes de risques et qu'ils ne perdront pratiquement rien dans l'affaire, ils prennent prétexte de cela pour faire payer chèrement les travailleurs.

A la suite, d'une réunion tenue avec le comité d'établissement, les travailleurs avaient été informés tout à fait différemment.

Il leur avait été dit par leurs délégués que la direction ne licencierait pas et que leurs salaires seraient pris en charge à 70 ou 80 % jusqu'à la réouverture du magasin par les ASSEDIC. Pour leur permettre d'attendre la mise en place du système, la direction se proposait de leur verser immédiatement l'intégralité de ce qu'elle leur devait : congé payé, prime d'inventaire de l'année 1983, intérêts sur les parts sociales, ce qui était vraiment le moindre des choses.

Aujourd'hui il leur parvient un son de cloche tout à fait différent.

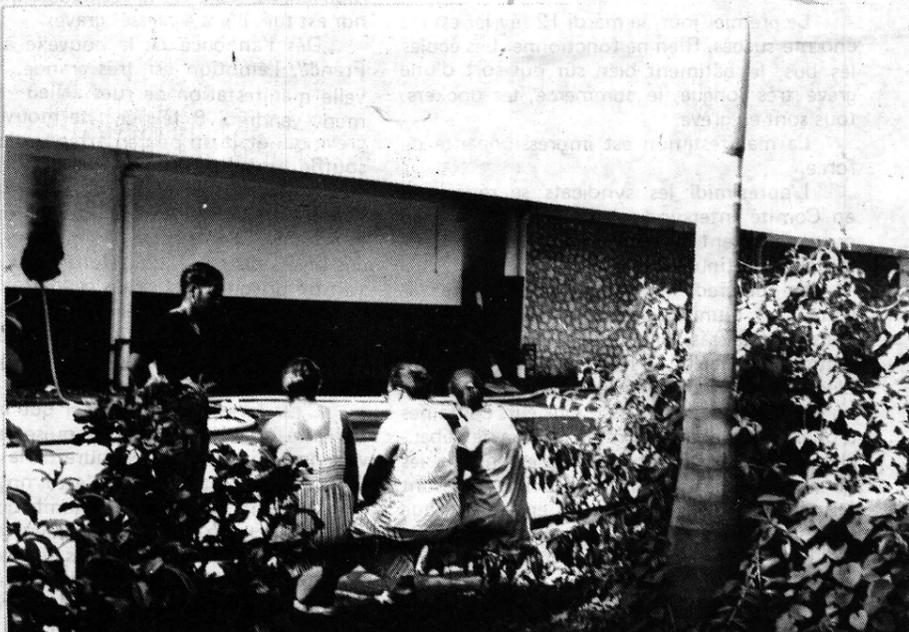
Le patron est-il revenu sur ce qu'il avait déclaré lors de la réunion du comité d'établissement ou bien s'était-il exprimé de façon suffisamment confuse pour endormir tout le monde, jouant de l'effet démoralisant des attentats sur les travailleurs.

Suite p.4

Guadeloupe

ATTENTATS :

un bon prétexte de licenciements pour certains patrons.



A la suite des attentats qui ont détruit l'intérieur du super-marché K-Dis à Raizet, et ont rendu inoccupables un certain nombre de chambres de l'hôtel Méridien à St-François (la direction parle de 77 qui ont été retirées à la location), les patrons ont licencié des travailleurs.

A l'hôtel Méridien, ce sont d'abord les travailleurs saisonniers qui ont été touchés. Ceux qui avaient un contrat de travail jus-

qu'au mois d'avril ont reçu tout de suite après l'attentat leur préavis de licenciement. Les travailleurs permanents ne savent pas encore si certains d'entre eux seront touchés.

Dans un certain nombre de petites entreprises aussi, les travailleurs ont été licenciés à la suite de ces attentats. Par exemple, le pâtisseries qui fournissait en pâtisseries et pâtes la buvette de K-Dis Raizet, a immédiatement licencié deux de ses employées.

Ce fut aussi le cas d'autres petites entreprises ou chez des petits artisans et agriculteurs qui livraient des légumes et autres articles locaux.

Ces licenciements ont donc été faits avec grande précipitation. Les patrons n'ont pas attendu d'avoir fait leurs comptes avant de licencier.

Ils interviennent aussi dans une période où les patrons, qui ne veulent pas faire les frais de la crise économique, cherchent à se débarrasser des travailleurs qui ne leur paraissent pas absolument indispensables, à la réalisation de leur profit, et cherchent à faire travailler plus dur et plus longtemps ceux qui restent. C'est le cas du bâtiment, où 1000 emplois ont déjà été supprimés en 82 et 83, et où 2000 licenciements sont prévus pour 1984. En Martinique, les travailleurs de l'hôtel Méridien se sont battus récemment contre le licenciement de 17 d'entre eux.

Et si les patrons licencient dans l'hôtellerie ce n'est pas que les choses aillent mal pour eux, même depuis les attentats, puisque toutes leurs déclarations vont plutôt dans le sens d'une confiance de l'avenir : «l'exploitation se fait normalement, ce n'est pas encore la catastrophe», déclarait à France-Antilles un expert venu de Paris pour analyser la situation du Méridien de St-François. Pour les autres hôtel de luxe de la même commune, l'un des directeurs déclarait aussi : «ces événements ne contribuent en rien à affecter le remplissage de nos établissements». Un autre directeur d'hôtel déclarait : «Des pays réputés touristiques sont confrontés à des situations reconnues plus dangereuses». Ainsi, cela ne va pas mal. Et pourtant ces patrons licencient.

Alors, comment ne pas supposer, avec la hâte que ces patrons ont mis à licencier certains employés, qu'ils attendaient un prétexte pour opérer des restrictions de personnel qui auraient été délicates et auraient suscité des réactions des travailleurs en temps normal.

Les attentats leur en ont fourni un.

Martinique

IL Y A DIX ANS, LA GREVE DE FEVRIER 1974 ET LA LA TUERIE DE CHALVET

Février 1974, c'est le plus puissant mouvement de grève de l'après-guerre en Martinique... C'est aussi la tuerie de Chalvet où les forces de répression coloniales firent deux morts : Rénor Illamy et Georges Marie-Louise.

Mais la grève de février 1974 fut surtout l'aboutissement d'un profond mouvement de masse des travailleurs de Martinique, mouvement qui commença dans le dernier trimestre de 1973, culmina entre le 12 et 17 février 1974 et s'arrêta faute de perspectives le mercredi 20 février.

LES LUTTES DU DERNIER TRIMESTRE DE 1973

Ces luttes sont fort nombreuses et témoi-

gnent de la combativité des travailleurs. Elles sont aussi le résultat d'une aggravation notable du niveau de vie des travailleurs. Est-ce déjà la répercussion de la crise du pétrole, organisée par les capitalistes ? Il n'empêche que toute une série de subventions pour des produits de première nécessité sont supprimées : l'huile, le riz, les lentilles voient leurs prix monter en flèche. Un peu partout dans les conversations les plaintes contre la vie chère reviennent sans arrêt.

Et ce qui est important, c'est le commencement d'organisation de secteurs qui d'habitude étaient muets. Par exemple, alors qu'il n'y avait jamais eu de mouvement de grève important dans la banane, on remarque au cours de l'année 1973 un effort de constitution de

syndicats : au Marigot, par exemple avec l'aide de militants du GRS, au Lorrain avec des nationalistes.

Les ouvriers agricoles forment une partie extrêmement exploitée des travailleurs. Les salaires dans l'agriculture étaient officiellement plus bas que dans les autres secteurs. Les ouvriers étaient payés au SMAG (Salaire Minimum Agricole Garanti), plus bas que le SMIG appliqué dans l'industrie et le commerce. La destruction de l'économie cannière après 1963 a entraîné le remplacement de la canne par la banane. Dans ce nouveau secteur régnait l'arbitraire des capitalistes qui imposaient les tâches qu'ils voulaient !

Un autre exemple, c'est la constitution

Suite page 2

parmi le personnel de France-Antilles d'un syndicat Force-Ouvrière.

C'est donc à France-Antilles que commence le premier mouvement de grève le 8 novembre 1973. Les ouvriers réclament entre autres une convention collective, des augmentations de salaires, l'arrêt du racisme des cadres blancs. Le journal ne sort pas. La direction de France-Antilles refuse de discuter avec les grévistes, embauche des briseurs de grève en France qu'il paye grassement pour faire redémarrer le journal.

Celui-ci paraît malgré tout avec une pagination réduite.

Parallèlement, les lycéens se mobilisent, de même que les travailleurs de la SPDEM (aujourd'hui l'EDF). Il y a dès ce moment de nombreux mouvements de soutien aux grévistes : boycottage du journal, manifestation de rues, comité de soutien, etc.

L'année s'achève avec une nouvelle grève de la SPDEM qui dure 3 jours. Les travailleurs réclament entre autres l'échelle mobile des salaires et l'augmentation des effectifs.

VERS LA GENERALISATION DES GREVES (DU 1er JANVIER AU 12 FEVRIER 1974)

Les événements se précipitent début janvier.

Il y a tout d'abord l'annonce pour le 8 janvier d'une grève de soutien aux travailleurs de France-Antilles qui sont en grève depuis deux mois.

Mais, dès le 7 janvier les lycéens de Shoelcher, de Trinité les élèves du LEP du Lamentin, ceux du Lycée Technique entrent en grève et protestent contre l'augmentation de l'internat : deux proviseurs à poigne répriment : Moetus ferme le lycée de Trinité, Amélie Plongeur demande aux flics d'intervenir au Lycée de Jeunes Filles !

Le 19 janvier les ouvriers du Bâtiment entrent en grève. Ils réclament 20 % d'augmentation de salaires. Ils forment des équipes de débauchage qui parcourent les chantiers de la Martinique, arrêtant le travail, mettant les briseurs de grève à la raison. Le mouvement s'étend : à la Paper Company, aux Eaux du Sud, les travailleurs entrent en grève pour des augmentations de salaires. Sur tout le 17 janvier c'est le début de la grève de la banane.

Les ouvriers agricoles réclament une augmentation de salaires de 5 francs de l'heure alignant leur salaire sur le SMIG et qui équivaut à la suppression du SMAG. Ils réclament la négociation d'une convention collective qui permettrait entre autres de supprimer l'épandage sans protection des produits toxiques comme le Mokap, le Némacur ou le Gramoxone. Ces produits mettent en danger la santé et même la vie des travailleurs.

La possibilité existe dès ce moment pour que soient unifiés tous les mouvements existants : une grève générale immédiate rencontrerait sans doute un succès énorme. Les syn-



dicats préfèrent temporiser ; au nom d'une grève générale qu'ils ont prévue pour le 11 février, puis pour le 12 février, ils refusent d'aller plus loin. Ils préfèrent attendre. Pendant ce temps, sous les ordres du préfet Orsetti, les gardes-mobiles, basés à Trinité et au Robert parcourent les campagnes, intimidant les ouvriers agricoles. Déjà se met en place le cadre dans lequel sera perpétré le crime manigancé par les békés, préparé par le préfet Orsetti et exécuté par les gardes-mobiles de Trinité sous l'ordre de l'adjutant-chef Frappier.

LA GREVE GENERALE

Le premier jour, le mardi 12 février est un énorme succès. Rien ne fonctionne. Les écoles les bus, le bâtiment bien sûr qui sort d'une grève très longue, le commerce, les dockers, tous sont en grève.

La manifestation est impressionnante de force.

L'après-midi les syndicats se réunissent en Comité Intersyndical de Grève. Les enseignants arrêtent le mouvement, mais les travailleurs continuent.

Le mercredi 13, des milliers de travailleurs sont réunis à la Maison des Syndicats mais sont laissés sans perspectives par les directions syndicales : il n'y a ni tracts, ni assemblées générales pour faire le point, expliquer où nous en sommes. Aussi, plusieurs centaines d'ouvriers combattifs vont en groupe de débauchage à Fort-de-France. Quelques pharmacies ou libre-service et autres petits magasins sont fermés par les grévistes : ils entendent que tous soient dans la grève ! C'est sur le coup de 12 heures environ qu'au niveau de la rue Schoelcher et de la rue Victor Sévère les grévistes tombent dans une embuscade et se font matraquer sévèrement par les flics. Les militants du Parti Communiste Martiniquais, loin de soutenir les grévistes les accusent d'être des éléments incontrôlés et s'en pren-

nent verbalement aux militants révolutionnaires.

C'est le lendemain alors que la grève est toujours aussi puissante que se situe la tuerie de Chalvet.

Les ouvriers agricoles passent de hangars à banane en hangars à banane pour convaincre les hésitants et les non-grévistes de les rejoindre. Ils y arrivent à Vévé au Lorrain, malgré l'opposition des gardes-mobiles les grévistes se dirigent alors vers Basse-Pointe. Au lieu dit Chalvet, en plein terrain plat, à un endroit où des deux côtés de la route il y a des champs d'ananas et par conséquent nulle possibilité de se cacher, les gendarmes qui suivent le groupe d'ouvriers agricoles passent à l'attaque : ils encerclent les travailleurs. Un hélicoptère les bombarde à coups de grenades lacrymogènes. Puis c'est la fusillade : Ilmany Rénor est tué, il y a 4 blessés graves.

Dès l'annonce de la nouvelle à Fort-de-France, l'émotion est très grande. Une nouvelle manifestation de rues a lieu spontanément vendredi 8 février : le mouvement de grève qui était un peu en attente d'un second souffle repart de plus belle. Le vendredi soir, la population va au Lorrain pour assister à l'enterrement de Ilmany qui est renvoyé au lendemain. Mais dès ce moment on entend des bruits dans la foule selon lesquels il y aurait un prisonnier chez les gendarmes du Lorrain. On ne prête pas attention à ce bruit. Personne ne sait en effet que Georges Marie-Louise a disparu depuis le jeudi au moment de la fusillade avec les grévistes.

C'est le samedi 16 février que le cadavre défiguré, tuméfié de Marie-Louise est découvert non loin de l'embouchure de la rivière la Capot. Que s'est-il passé ? S'est-il noyé en tentant de fuir le déluge de plomb qu'ont fait pleuvoir les gardes-mobiles sur les grévistes ? Ou est-il mort sous les coups des gendarmes tortionnaires ? Toutes les hypothèses sont permises. Dix ans après, personne ne sait de quoi est mort Georges Marie-Louise, jeune ouvrier agricole du Marigot, âgé de 19 ans à peine en février 1974.

Le lundi 18, le mouvement a perdu de sa

force. Le 19 février les patrons cèdent sur l'augmentation de salaire pour les ouvriers agricoles. Mais il aura fallu que le sang des ouvriers coule... pour cela !

Le mercredi 20 février devant la promesse de négociations du gouvernement (réunion fixée en mars), les syndicats demandent au dernier carré de résistants de reprendre le travail. La grève n'est que «suspendue». Elle devait reprendre encore très fort deux ans plus tard, mais sans la même ampleur.

LES LEÇONS DU MOUVEMENT

Le puissant mouvement de masse de cette période s'il permit d'arracher des augmentations de salaires et de mettre un frein à l'exploitation patronale plus que féroce a été payé très lourdement : deux morts et de plus le gâchis d'un mouvement qui resta très en retrait de ce qu'il aurait pu obtenir.

L'immense majorité des travailleurs ont fait la grève sans avoir satisfaction en quoi que ce soit. Mais les ouvriers agricoles obtinrent de fait la suppression du SMAG et l'augmentation de leurs salaires. Cela devrait avoir des conséquences en Guadeloupe où les ouvriers de la banane obtinrent l'application du même salaire après 8 jours de grève.

En dépit de sa profondeur et de la combativité des travailleurs, le mouvement de grève de février fut contrôlé de bout en bout par les syndicats et en particulier par la CGTM.

Les directions syndicales furent tout d'abord surprises de la puissance du mouvement.

Par la suite ils se contentèrent de laisser le mouvement sans perspectives, sans même indiquer clairement vers quoi ils voulaient eux aller. C'est ainsi que les ouvriers venaient «attendre» à la Maison des Syndicats, mais ni Lamont et Duféal, ni Agasta les leaders syndicaux ne proposaient rien. Même des Assemblées Générales par secteur étaient boycottées, quand elles n'étaient pas sabotées par les responsables syndicaux.

Ensuite même le côté, fourre-tout des revendications en faisait ressortir le caractère irréaliste, permettant à l'administration de mieux manoeuvrer. La plate-forme revendicative demandait par exemple l'industrialisation de la Martinique, revendication qui était hors d'atteinte (et le demeure toujours d'ailleurs) pour les ouvriers en grève à ce moment-là. Cela permettait une porte de sortie que leur ouvrit l'administration avec la promesse de négocier plus tard.

Laisse sans perspectives, sans objectif et sans organisation, le mouvement ne pouvait que s'essouffler, ses différentes composantes s'isolèrent au fur et à mesure, ce qui favorisa entre autres la répression des ouvriers agricoles.

Les révolutionnaires eux, étaient bien trop faibles pour jouer un rôle déterminant dans le mouvement. Ils gagnèrent cependant le fait d'être écoutés par des travailleurs avec sympathie. Mais de là à diriger le mouvement ou même à peser sur lui, il y avait un fossé énorme qui ne pouvait pas être franchi.

LE MOULE : LE 14 FEVRIER 1952, DES TRAVAILLEURS TOMBAIENT SOUS LES BALLES DU COLONIALISME FRANÇAIS

L'ouverture de la récolte sucrière de 1952 fut marquée par les événements sanglants qui se sont déroulés dans la ville du Moule.

Ces événements ne furent que l'aboutissement de suites de situations explosives qui existaient longtemps avant. En effet, depuis la départementalisation (1946), le gouvernement colonialiste et le patronat usinier se livraient à des attaques systématiques contre le niveau de vie des travailleurs. C'est ainsi que, à l'ouverture de la récolte de 1951 les salaires des ouvriers agricoles et de ceux des usines étaient ceux de 1948. Et la récolte à démarré sans que les usiniers aient tenu aucun compte des revendications salariales des ouvriers. C'est cette attitude méprisante de la part des patrons qui a été à l'origine de la longue grève de Capesterre en 1950 qui a duré plusieurs semaines et où les C.R.S., sous les ordres du préfet ont tiré sur la population de BREST. C'est cette même attitude méprisante des usiniers qui a été à l'origine des trois semaines de grève des ouvriers de Bonne-Mère et de Rou-

geol. Ceux-ci réclamaient une augmentation de salaire, les patrons ont répondu à leurs revendications en leur lachant des CRS.

Les CRS matraquèrent sauvagement les grévistes.

Les patrons ont tenté aussi d'utiliser des briseurs de grève sous la protection des CRS. Mais les patrons ont échoué et la lutte des ouvriers de Bonne-Mère et de Rougeol provoquèrent un vaste mouvement de solidarité chez les travailleurs de Fouillole et de Darbousier notamment. La discussion s'ouvrit entre patrons et syndicats, mais alors que ceux-ci discutaient, le gouvernement fixa le SMIG par décret pour la France et les DOM. Cette décision a rendu plus difficile voire impossible toute négociation. Les patrons disant que le gouvernement a fixé les salaires et qu'ils n'avaient plus d'autre proposition à faire ; les syndicats buvriers, quant à eux, rétorquaient que le salaire horaire fixé par les pouvoirs publics était un salaire plancher et qu'il convenait alors de discuter à partir de ce minimum.

Ainsi les deux parties ne trouvèrent aucun

accord, face à l'intransigence des patrons les syndicats lancèrent un mot d'ordre de grève générale illimitée dans la canne. Quelques usines ont pu avec quelques ouvriers et cadres préparer tout de même l'ouverture de la campagne (Blanchet-Darbousier, Gardel). On était au début de février.

Quelques usines ont décidé de donner l'ordre de couper là où les conditions paraissaient les plus favorables. Face à une telle provocation patronale les ouvriers formèrent un commando contre les briseurs de grève, sillonnèrent toutes les campagnes. Le Préfet dépêcha les C.R.S aux abords des champs. L'union départementale des syndicats de Guadeloupe (U.D.F.G) lance un mot d'ordre de grève générale.

Les ouvriers occupent leur usine et font des barrages un peu partout, les accrochages avec les C.R.S sont nombreux, des camions de cannes sont renversés. Face à l'intensité du mouvement, les maires de PETIT-BOURG et de MORNE A L'EAU interdisent la traversée de leur commune par des camions de cannes.

A Moule les travailleurs occupent l'usine. De peur que la canne de BLANCHET n'aille à GARDEL, les travailleurs ont élevé des barricades sur les deux principales artères menant à l'usine de GARDEL.

C'était le matin du 14 février 1952. Mais dès le 13 février des camions de C.R.S armés jusqu'aux dents sillonnèrent les rues de la ville. Les CRS reçurent des coups, jets de projectiles divers et des insultes venant de la population, ils procédèrent à une arrestation. C'est dire combien la tension était vive. Le 14 février vers 9 heures une fusillade éclata venant de l'entrée du boulevard principal de la ville, là où justement se trouvaient les CRS. Les bruits des mitraillettes s'amplifièrent et les chiens de garde du colonialisme Français en Guadeloupe se sont mis à faire feu sur tout ce qui bougeait, ce 14 février 1952. Les travailleurs Moulinois dénombrèrent 4 morts et des blessés graves ! Cette date restera gravée dans l'histoire du mouvement ouvrier de ce pays.

QUAND L'EXTREME DROITE PROFERE DES MENACES CONTRE LES INDEPENDANTISTES.

A la suite des attentats commis au mois de novembre dernier, un Comité s'intitulant «pour une Guadeloupe tranquille et paisible», avait fait une déclaration, se disant prêt à passer à la violence contre certains indépendantistes, désignant même nommément ceux qui seraient leurs prochaines victimes, principalement des membres connus du MPGI et de l'UPLG.

Après ces déclarations vengeresses, le «Comité pour une Guadeloupe tranquille et paisible», n'avait plus fait parler de lui.

Il s'est manifesté à nouveau tout de suite après les attentats commis au super-marché K-Dis Raizet et à l'hôtel Méridien le 3 février dernier.

Le comité dans sa déclaration, reprochait aux forces officielles de répression de laisser en liberté certains militants d'organisations indépendantistes qu'il accusait d'être les dirigeants de l'ARC. Il déclarait aussi que lui-même allait passer à l'action contre ces militants.

Peut être, pour répondre à cette déclaration, quelqu'un a déclaré sur les ondes de Radio-Tambou que si on touchait ne serait-ce qu'à un cheveu d'un indépendantiste, des représentants du colonialisme y laisseraient la vie.

La semaine dernière, un homme a été blessé par balles alors qu'il sortait d'un cinéma et rentrait chez lui. Il s'agirait d'un membre du MPGI, Wilfred.

Selon des déclarations, il a été suivi, à sa sortie du cinéma par deux hommes à moto, deux Blancs, dit-il, qui lui ont tiré dessus avec un fusil de chasse (à canon scié). Il a été touché sans trop de gravité.

Cet attentat commis contre un indépen-

dantiste n'a pas été revendiqué. Mais après les déclarations du Comité pour une Guadeloupe tranquille, le rapprochement est possible à faire.

Ce Comité s'est manifesté par des déclarations à la radio, mais on n'en connaît pas les membres.

Beaucoup de gens dans la population se demandent qui cela peut être. Et aussi si ce comité a une existence et une implantation réelles ou s'il n'est composé que de quelques têtes prêtes à payer des hommes de main pour aggraver des indépendantistes.

Ces rumeurs parlent de Boulogne, Viviès, qui feraient partie de ce comité. Ces deux hommes politiques de droite n'ont jamais déclaré qu'ils en faisaient partie. Edouard Boulogne a même déclaré à la suite de la diffusion du communiqué du Comité, qu'il n'avait rien à voir avec lui.

Cependant, le fait même qu'il ait cru bon de se justifier de cette façon, sans que rien ne lui ait été demandé, est assez curieux.

Il ne cache d'ailleurs pas ses sympathies pour l'extrême droite, allant même jusqu'à trouver des vertus au régime du dictateur chilien Pinochet, qui avait dirigé en 1973 le massacre de dizaines de milliers de syndicalistes, de militants et de sympathisants de gauche au Chili après le coup d'Etat militaire.

Viviès, lui, se dit être admirateur de Mussolini, l'ancien chef d'Etat fasciste italien, qui est justement parvenu au pouvoir, avec le régime qu'il représentait, en s'appuyant sur des milices, des hommes de main recrutés dans les couches les plus misérables de la population, et payés pour commettre des agressions contre les travailleurs et leurs organisations.

La réaction de ceux qui associent ces

noms à celui du Comité pour une Guadeloupe tranquille peut donc s'expliquer ainsi.

Ils cherchent parmi les chefs de l'extrême-droite, ceux d'un comité qui affiche des idées d'extrême-droite.

On a vu également, réapparaître sur les murs de Pointe-à-Pitre des inscriptions «les nègres en Afrique». Et chacun de se demander qui a pu les mettre ! Sûrement pas des Noirs qui veulent retourner en Afrique. Beaucoup de gens pensent que ce sont des Blancs de droite ou d'extrême-droite qui ont écrit cela !

Les attentats qui ont été commis ont été désapprouvés par les travailleurs. Car ils constituent pour eux une menace. Menace physique, menace de perdre leur travail, s'ils ont blessés ou si leur lieu de travail est détruit.

Ils constituent aussi un danger politique pour les travailleurs, parce que ces actions qui se font par dessus leur tête, sans qu'il soit tenu compte de leur opinion, peuvent aboutir à la mise en place d'un régime dirigé par la petite-bourgeoisie, dans lequel ils n'auront pas non plus leur mot à dire, et dans lequel les décisions ne seront pas non plus prises par eux.

Mais ce n'est pas en comptant sur la droite, ni l'extrême-droite du type «Comité pour une Guadeloupe Tranquille», ni la droite des Michaux Chevy, qu'ils pourront éviter ce danger. Ce serait se sauver de la poêle pour tomber dans le feu ! Se garder de ceux qui ne sont pas leurs amis pour se ranger derrière ceux qui sont à coup sûr leurs ennemis.

Aux travailleurs donc de dire ce que eux-mêmes pensent, ce qu'ils estiment être leur intérêt, sans se ranger derrière une quelconque bourgeoisie. Et cela, ils peuvent le faire à leur façon, et en ne comptant que sur eux-mêmes.

ECHEC DE LA MANIFESTATION ANTI-TERRORISTE DE LA DROITE :

les travailleurs n'ont pas été dupes de la manoeuvre.

Dans la plupart des entreprises, si les travailleurs exprimaient leur désaccord avec les attentats de la nuit du 3 février, ils n'étaient pas prêts non plus à suivre les «sirènes» de la droite qui les appelaient à manifester.

La manoeuvre de récupération politique par la droite et les patrons, était évidente.

A K-Dis Pointe-à-Pitre, le magasin a fermé ses grilles à 10 h. Mais les employés n'entendaient pas rester prisonniers à l'intérieur, ni suivre les patrons. Ils ont préféré sortir de leur magasin et aller faire leurs affaires jusqu'à 13h. Pour une fois qu'ils pouvaient souffler !

A la BNI P-A-P, les employés n'étaient pas contents de la façon dont le patron a appliqué cette décision de fermer les portes sans même les avoir consultés. Ils le lui ont d'ailleurs fait savoir par l'intermédiaire d'une délégation.

Quant à la BNP de Basse-Terre les travailleurs se sont tout simplement servi des heures de fermeture des patrons pour faire une assemblée générale sur leurs problèmes.

En définitive, pour un grand nombre de travailleurs toute cette histoire de «fermeture» était la mascarade des patrons.

ENQUETE JUDICIAIRE SUR L'ARC.

La justice coloniale prend-elle une nouvelle orientation ?

A la suite des attentats de la nuit du 3 au 4 février, l'enquête policière contre les poseurs de bombes cherche apparemment à prendre un nouveau souffle, si ce n'est un nouveau départ.

Dès le lendemain des attentats, le préfet et les autorités en général les attribuaient à l'ARC bien que, à notre connaissance, ces mêmes autorités et les radios officielles n'aient fait état d'aucune revendication des derniers attentats.

La justice a inculpé depuis les attentats du 14 novembre 1983, en relation avec ces attentats 12 personnes.

Et à plusieurs reprises les autorités préfectorales ont eu l'occasion de se féliciter du travail de fins limiers de la police judiciaire venus directement de Paris.

Et puis, il leur a fallu se rendre à l'évidence.

Les attentats, ce n'était pas fini.

La «Tornade blanche» en liaison étroite avec le juge Soubelet qui instruit l'affaire, s'est donc remise au travail.

En effet, apparemment la tâche pour eux se complique, car plus le temps passe plus il devient évident que les attentats ne sont pas l'oeuvre d'une poignée de «malfaiteurs». Il ne s'agit pas d'une simple affaire policière, comme les autorités en place voulaient le faire croire.

Les bombes qui éclatent sporadiquement en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, sont aussi liées à la dégradation de la situation sociale et économique que connaissent ces pays. Et, en dehors des «présomés poseurs de bombes», il existe de nombreuses personnes qui acceptent de moins en moins cette situation, et qui protestent contre elle.

Alors, dans ses derniers développements, l'enquête policière et judiciaire semble avoir élargi son champ de recherches et d'investigations.

C'est ainsi que d'un côté, la justice estimerait que, dorénavant, elle aurait suffisamment d'éléments pour inculper et mettre en prison directement, sans audition préalable, les trois militants du MPGI recherchés, dont Luc Reinette et Henri Bernard.

En même temps, les services de police faisaient état de la découverte de trois kilos de tétragène dans une case plus ou moins abandonnée à Boissard, mais qu'auraient occupée à certains moments deux Haïtiens, animateurs à Radio Unité. Ces personnes seraient, elles aussi, recherchées.

D'autre part, à la demande du juge Soubelet qui lui, est au courant de la situation politique locale et des prises de position des différents groupes politiques, deux dirigeants du GRS, Philippe Pierre-Charles et Gilbert Pago étaient interpellés le dimanche 5 février par les hommes de la police judiciaire et interrogés longuement. Il ne s'agissait manifestement pas d'une bavure policière, mais bien d'une décision judiciaire.

De ces nouveaux développements on peut comprendre que l'enquête, telle qu'elle avait été engagée, piétine.

Face à cela, police et justice changeraient elles de tactique ?

Cela veut-il dire que désormais Soubelet va étendre tracasserie et interpellations à tous les partis et organisations en opposition avec l'administration coloniale ?

Dans un tel cas, cela n'aurait que l'effet d'étendre plus l'importance des protestations contre toutes les arrestations.

Guadeloupe : LE NOUVEAU PREFET :

UN RPR POUR UNE MEME POLITIQUE.

Un nouveau préfet, Maurice Saborin a été nommé en Guadeloupe en remplacement de Miquet. Ce nouveau préfet a une autre étiquette que son prédécesseur qui se rapprochait de la majorité de gauche actuelle. Il est RPR et lié à Jacques Chirac.

En nommant un préfet de droite, est-ce une nouvelle carte que le gouvernement joue pour mieux rassurer le milieu des patrons

blancs et les élus de l'opposition ? A moins que ce nouveau préfet ait été choisi pour qu'il fasse mieux passer les décisions gouvernementales qui déplaisent au milieu de la droite Guadeloupéenne.

En tout cas la politique de la carotte ou du bâton c'est le gouvernement qui la dicte que ce soit avec un préfet de gauche ou de droite.

MICHELLE COTTA LA HAUTE AUTORITE DE LA DOUBLE VISION.

La haute autorité de l'audiovisuelle que dirige Mme Michelle Cotta a donné son verdict sur la plainte déposée par Mme Michaux Chevy. Elle estime que RFO a retransmis d'une manière partielle la manifestation du 15 novembre qu'avait organisée à Basse-Terre le comité contre le terrorisme et la violence.

Vendredi 10 février 1984 ce même comité organisait une autre manifestation à Pointe-à-Pitre cette fois. Le journaliste envoyé pour couvrir l'événement a tenu à «racheter» sa station et à lui faire retrouver les bonnes grâces de la droite voir de l'extrême droite. Il a mis de la bonne volonté.

Là où RCI et même France-Antilles très proche des organisateurs ne voyaient que 1000 à 1500 personnes, notre journaliste de RFO a vu 3000 ! Les remontrances de M. Cotta et de son directeur lui ont fait voir double.

Communiqué de presse.

Les ouvriers de la SOGET, à l'appel de leur Syndicat C.G.T.G, sont en grève depuis le vendredi 27 janvier 1984 pour protester contre la procédure d'application d'un licenciement collectif pour motif économique autorisé par l'Inspecteur du Travail.

En effet, alors que la Convention Collective du Bâtiment et Travaux Publics de 1971 définit les conditions du choix des licenciés, la direction, en violation de ces règles, profite pour se débarrasser des ouvriers les plus anciens et chargés de famille.

Les ouvriers sont déterminés à poursuivre leur action jusqu'à application des dispositions conventionnelles.

Pointe-à-Pitre, le 30 janvier 1984

La Section Syndicale CGTG des Ouvriers de la SOGET

Inauguration d'un Centre Maurice Bishop à Marie-Galante.

LES DIX ANS D'«INDEPENDANCE» DE GRENAD.

Les 4 et 5 février, la municipalité de Grand-Bourg Marie-Galante, organisait une discussion sur le thème de l'assassinat de Maurice Bishop.

L'originalité de cette réunion fut de réunir des représentants politiques d'organisations de plusieurs îles de la Caraïbe anglophone.

Georges Louison, Ann Alexander, des membres du Parti de Maurice Bishop, étaient présents. Il y avait aussi des gens venant de Barbade, Antigue, Ste Lucie, Dominique, et même de la Jamaïque.

C'est Jean Girard, le Maire nationaliste de Grand-Bourg, qui avait pris l'initiative d'une telle rencontre, au cours de laquelle d'ailleurs, devaient aussi prendre la parole, des Guadeloupéens et Martiniquais membres d'organisations nationalistes, ainsi que ceux du GRS. Au cours de cette rencontre, la municipalité inaugura un centre international d'hébergement qui a été baptisé Centre International Maurice Bishop. Deux jours plus tard, le 7 février, Grenade «fêta» ses dix ans d'indépendance.» en présence de Mr Georges Shultz, secrétaire d'Etat américain.

Grenade, en effet, est devenue indépendante le 7 février 1974, après avoir été une colonie britannique. Mais pendant 5 ans, c'est le dictateur Gairy qui gouverna à sa fantaisie le pays, faisant régner la terreur contre ses opposants politiques. Si bien que le 13 mars 1979,

ce gouvernement à la botte de l'impérialisme fut renversé par un coup de force dirigé par Maurice Bishop. Le nouveau régime ne cacha pas ses sympathies pro-cubaines, et bien qu'il ne partagea en rien le pouvoir avec les travailleurs et les masses populaires, il fut jusqu'en octobre 1983 un gouvernement qui bénéficia d'un réel soutien populaire.

Cela allait d'ailleurs provoquer pendant toutes ces années l'hostilité ouverte et permanente de l'impérialisme américain. Celui-ci profitant des dissensions qui s'étaient fait jour à la tête de l'Etat grenadien et qui avaient provoqué la mort de Maurice Bishop, faisaient débarquer 15 000 marines dans un pays de 110 000 habitants !

C'est aujourd'hui Mr Charles Gillespie, l'ambassadeur américain de Grenade, qui dicte à Sir Paul Scoon, gouverneur général de l'île, la politique à suivre, politique qui ne peut être que pro-américaine. Les hommes d'affaires américains ne sont d'ailleurs pas inactifs, on peut estimer à près de 16 millions de dollars des crédits apportés par l'ambassadeur américain. On parle des possibilités d'investissement pour 200 compagnies américaines, de la relance du tourisme, de la reprise de la construction de l'aéroport de Pointe Saline....

Le dollar est roi, et bientôt à n'en pas douter, les anciens casinos de l'époque Gairy et les lupanars attenants, rouvriront leurs portes. Oui vraiment, l'ordre impérialiste américain règne à Grenade.

POINTS DE VENTE DU JOURNAL COMBAT OUVRIER DANS LA REGION DE POINTE-A-PITRE.

NOUVELLES GALERIES-ABYMES PRISUNIC HIBISCUS . POINTE-A-PITRE.

PETIT TAMBOUR (rue Nozières) POINTE-A-PITRE.

ARRET DU CAR (Faubourg Frébault) LIBRAIRIE CASTRO (rue Vatable) POINTE-A-PITRE.

LIBRAIRIE DU KIOSQUE (Place de la Victoire) POINTE-A-PITRE.

CHEZ PRIAM (rue Raspail) P-A-P LIBRAIRIE VIVIES (rue Général de Gaulle) Raizet ABYMES.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL COMBAT OUVRIER

Je désire m'abonner au journal COMBAT OUVRIER (1) pour une période de 6 mois :

Guadeloupe 50 F
Martinique : 50 F
France : 70 F

Pour une période de 1 ans :

Guadeloupe : 100 F
Martinique : 100 F
France : 140 F

Ci-joint la somme de :

Règlement par chèque adressé à :

Gérard BEAUJOUR
BP. 214 POINTE-A-PITRE CEDEX

(1) Rayer les mentions inutiles.

SAINT MARTIN

LA MORT DE BROOKSON ELIE

Dans un tract publié en anglais diffusé à Saint-Martin et paru dans la presse en partie hollandaise, les parents de Brookson Elie, le jeune tué par des gendarmes, expliquent les faits.

Les circonstances de cette mort sont loin d'être celles qui ont été présentées officiellement.

Pour les parents de Brookson Elie il s'agit d'un assassinat.

Nous publions une traduction de ce tract.

Des gendarmes européens assassinent un jeune de St. Martin.

(Tract diffusé à Saint-Martin).

BROOKSON Elie Nathaniel, âgé de 21 ans, employé à l'hôtel Sheraton de Mullet Bay a été assassiné par des gendarmes Français à Marigot, vendredi 13 février 1984.

Vendredi matin de bonne heure, nous les tantes et la famille de BROOKSON Elie, avons signalé à la gendarmerie de Marigot qu'Elie avait récemment donné des signes de dépression nerveuse et avait quitté la maison à quatre heures du matin dans un état dépressif.

A cinq heures du soir, un policier municipal nous informa qu'il venait de rencontrer Elie et qu'il avait l'air très déprimé et n'était vêtu que d'un slip.

Une heure plus tard, alors que nous étions en route vers Marigot, nous entendîmes l'ambulance qui allait à l'hôpital, et pressant qu'il s'agissait d'Elie, nous nous précipitâmes à l'hôpital de Marigot, et nous vîmes notre frère et neveu, Elie BROOKSON, que l'on faisait sortir de l'ambulance, couché sur le ventre ayant toujours des menottes aux poignets et la marque d'une balle dans le dos.

Nous les parents de la victime, en ces tristes circonstances, avons reçu un accueil très brutal de la part du docteur GIBBS. Il se vanta d'être le patron de cet hôpital, et nous dit que si nous ne nous tenions pas tranquille il nous mettrait à la porte de l'hôpital.

Alors nous nous sommes tenus tranquilles dans l'hôpital du Dr GIBBS, de six heures le vendredi soir au samedi à deux heures du matin, heure à laquelle notre frère assassiné fut amené à la salle d'opération. A sept heures, les seuls et derniers mots prononcés par BROOKSON Elie furent.

« ILS M'ONT MATRAQUE, JE ME SUIS DEFENDU, PUIS ILS M'ONT TIRE UNE PREMIERE BALLE DANS LE VENTRE, ET UNE DEUXIEME A LA JAMBE », il est mort une heure plus tard de ses blessures. Sur le formulaire de son assurance-vie, le chirurgien de l'hôpital a déclaré qu'il est mort des blessures causées par quatre balles.

Selon des témoins de son assassinat, après un bref affrontement avec les gendarmes qui étaient à sept contre un, BROOKSON Elie fut rapidement maîtrisé et on lui mit les menottes, puis les gendarmes prétendirent qu'il prenait la fuite, mais il est clair qu'on l'avait volontairement laissé partir afin de pouvoir le prendre en chasse, et c'est pendant qu'il cou-

rait pour avoir la vie sauve que les gendarmes lui tirèrent une première balle dans le ventre, une seconde dans la jambe, et alors que BROOKSON Elie était à genoux, levant ses mains entravées par les menottes, les gendarmes l'achevèrent de 3 autres balles dans le ventre.

QUI ETAIT BROOKSON ELIE ?

BROOKSON Elie était l'aîné de quatre enfants, sans père et abandonné par sa mère qui habite en France. Il était donc au moment de son assassinat, et cela depuis des années, le seul soutien de ses petits frères et soeurs âgés de 19 ans, 5 ans, 3 ans et le dernier de deux ans seulement. Il aimait ses frères et soeurs, et commença à travailler à l'âge de 14 ans pour soutenir sa famille. Juste avant son assassinat il avait contracté une assurance-vie à leur bénéfice, conscient du fait qu'il était leur seul soutien en ce monde.

Récemment, après un incident dans son travail, il avait été déclassé dans un emploi plus manuel et tout cela ajouté aux problèmes de ses charges de famille peut expliquer l'état de dépression dans lequel il se trouvait qui a entraîné son assassinat par 7 gendarmes.

Population de St Martin, aujourd'hui c'est notre frère et neveu qui est assassiné par ces gendarmes européens qui agissent sans coeur envers nous, St Martinois. Demain ce sera votre tour ou celui de quelqu'un qui vous est cher.

Vous devez savoir que les gendarmes, en complicité avec les médecins, se sont fait délivrer de faux certificats médicaux pour justifier leur crime en le présentant comme un acte de légitime défense.

PEUPLE DE SAINT MARTIN, VOILA COMMENT NOTRE BIEN-AIME FRERE A ETE ASSASSINE PAR SEPT GENDARMES DE 4 BALLE DANS LE VENTRE ET UNE DANS LA JAMBE, ALORS QU'IL LEVAIT SES MAINS ATTACHEES ET QU'IL ETAIT A GENOUX. DEMANDANT GRACE.

POPULATION DE ST MARTIN, PUISQUE NOUS LA FAMILLE NE POUVONS FAIRE RENDRE JUSTICE, C'EST A VOUS QUE NOUS NOUS ADRESSONS POUR OBTENIR VOTRE SOUTIEN.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

COMBAT OUVRIER

Mr DUFEAL

Poste Restante Paris 113

Place de l'Hôtel de Ville

75004 PARIS

IMPRESSION

Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.

Commission paritaire

No 51728

Suite de l'éditorial.

Certains travailleurs se posent cette question et pensent déjà qu'il aurait fallu ne pas lâcher De Reynal patron de Raizet et de Lavigne directeur général des Ets Reynois en Guadeloupe pour les empêcher de faire leurs coups bas.

Le mercredi 15 février dans l'après-midi, les travailleurs devraient faire une réunion sur le parking de K-DIS Raizet pour être plus amplement informés et aussi envisager ce qu'ils pourront faire face à la décision scélérate des patrons.

Voilà qui nous montre nous travailleurs que réellement c'est de nous mêmes, et de nous seuls qu'il dépend de décider de ce qui est bon ou pas pour nous et de la façon de mener nos luttes.

Des membres de la petite-bourgeoisie indépendantiste, dans leur opposition à l'administration coloniale ont posé des bombes dans le magasin où travaillaient nos camarades de K-DIS RAIZET.

Les patrons eux, de leur côté ont saisi l'occasion pour commettre leur forfaiture contre les travailleurs de K-DIS.

L'action stupide et inconsiderée des premiers a servi de prétexte à la scélératesse des seconds.

Le sort des travailleurs de K-DIS Raizet dépendra de ce que feront ces travailleurs eux-mêmes mais aussi de ce que tous nos camarades des établissements Reynois décideront pour faire reculer De Lavigne De Reynal et Cie..

La leçon à tirer pour nous, c'est que notre sort ne dépend d'aucun sauveur, armé ou pas de bombes, mais de nous-mêmes. Car, le plus souvent, ce qui se fait sans nous et en dehors de notre contrôle, se fait contre nous.